

PROJET EUROPEEN – COLLEGE ST BRUNO

2022-2023



Merci de prendre connaissance avec votre enfant de l'ensemble des informations de cette fiche et de compléter et signer le cadre qui vous est réservé au verso de ce document.

En entrant en 6^{ème} au Collège St Bruno, chaque élève a la possibilité de prendre part au projet européen de l'établissement. Les objectifs de ce projet sont :

- Découvrir les différences culturelles entre les pays européens
- Acquérir une maîtrise avancée de la langue anglaise
- Etre en mesure de prendre part à un échange d'une semaine en classe de 4^{ème} ou éventuellement de 3^{ème} :
 - vivre en immersion partielle dans une famille étrangère
 - découvrir d'autres habitudes en utilisant une langue étrangère pour communiquer au quotidien

Durant toute la durée du collège, chaque année les élèves participant à ce projet prennent part à une expérience concrète de mise en contact avec la culture européenne en langue étrangère :

- En 6^{ème} : visites des institutions européennes à Strasbourg
- En 5^{ème} : visites des institutions européennes à Bruxelles
- En 4^{ème} : échange anglophone
- En 3^{ème} : échange possible en LV2 sous réserve de places disponibles / séjour linguistique dans une capitale européenne
- en 4^{ème} / 3^{ème} : Projet ERASMUS "Waterasmus". Projet sur 2 ans 2021-2023.

Ces visites et ces échanges ont dû être suspendus en fin d'année 2019/2020 en raison de l'épidémie de COVID-19. Ils ont vocation à reprendre dès que les conditions de sécurité sanitaires le permettront dans les différents pays ciblés et dans la région Rhône Alpes.

Au terme de l'année de 3^{ème}, l'élève ayant choisi ce parcours aura ainsi accumulé une expérience internationale riche, variée et concrète. Il/elle aura non seulement progressé au niveau linguistique mais aussi au niveau culturel. Il/elle comprendra mieux son environnement, sa propre culture car il/elle aura pu découvrir d'autres vies, d'autres habitudes.

Nous attirons l'attention des familles sur le fait que ces objectifs ambitieux ne peuvent être atteints que par un **investissement personnel important et régulier de l'élève** qui choisit ce parcours. Nous insistons donc sur la nécessité d'une **réelle motivation de l'élève** au-delà de l'intérêt naturel et légitime exprimé par les familles pour le projet européen.

L'admission en section européenne n'est en rien définitive. Un manque d'implication dans cette option ou des résultats trop faibles dans d'autres disciplines peuvent mener à l'arrêt de l'option, y compris en cours d'année.

Pour les élèves de 6^{ème} Option Anglais Euro année 2022-2023

- Devant la demande importante pour cette option et la qualité des dossiers soumis, il a été décidé d'élargir désormais le recrutement initial afin d'évaluer chaque élève au plus juste de ses capacités et de son implication.
- Une évaluation interviendra à la fin du mois de septembre 2022 et prendra en compte, outre les résultats et l'implication de l'élève dans l'option, ses résultats globaux dans les autres matières ainsi que son attitude. La décision finale sera prise lors d'une concertation de l'équipe pédagogique et communiquée aux familles par le Professeur Principal avant les vacances de Toussaint.

LES ATTENDUS POUR L'OPTION ANGLAIS EUROPEEN



Participer & s'impliquer en classe	<ul style="list-style-type: none"> • L'envie est <u>essentielle</u> pour bénéficier des enseignements de cette classe basée sur le volontariat. • La participation doit être <u>spontanée et dynamique</u>. • La passivité et la nonchalance conduiront à l'arrêt de l'option, <u>même avec de bons résultats scolaires</u> • <u>Les résultats scolaires globaux et le comportement doivent demeurer corrects</u> ; si des difficultés importantes apparaissent dans d'autres disciplines, ou si le comportement général se dégrade, l'arrêt de l'option sera décidé par le Conseil de Classe.
Progresser de façon régulière en anglais	<p>Le travail et la participation doivent permettre aux élèves d'anglais européen de valider plus vite les compétences requises aux différents paliers du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif Fin de 6^{ème} = A1+ - Objectif Fin de 5^{ème} = A2 - Objectif Fin de 4^{ème} = A2++ (= B1 dans au moins 3 AL) - Objectif Fin de 3^{ème} = B1 <p>→ <i>En cas de stagnation, l'arrêt de l'option sera envisagé.</i></p>
Participer à un échange anglophone	<p>Pour réussir un échange, il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une envie <u>réelle</u> de découvrir une autre culture, d'autres habitudes, malgré les difficultés. • Se montrer capable de changer de mode de fonctionnement pendant un échange d'une semaine à l'étranger, même si ce n'est pas facile. • Être capable de recevoir un(e) correspondant(e) non francophone pendant une semaine et être un hôte <u>accueillant et responsable</u>. • Gérer les éventuelles difficultés de communication/le manque d'atomes crochus avec son correspondant, qui sont des situations inévitables dans ce type de projet. <p>Nous, enseignants responsables des différents échanges, sommes habitués à ces difficultés. Les élèves et les familles ne doivent pas hésiter à se confier à nous. Nous sommes là pour vous accompagner et vous permettre de bénéficier de cette expérience humaine enrichissante.</p>

Modalités d'arrêt de l'option:

- L'arrêt de l'option anglais euro peut être demandé par les familles uniquement en fin d'année scolaire (fiche navette).
- L'arrêt pourra être imposé dans l'intérêt de l'élève en cours d'année ou en fin d'année sur décision du Conseil de Classe si certains des engagements exposés ci-dessus n'étaient pas respectés.

Cadre à compléter par les familles et l'élève :

Nous avons pris connaissance et adhérons pleinement aux objectifs du projet Européen du Collège St Bruno. Notre enfant, (*Nom, prénom*) _____, en classe de _____^{ème} _____ s'engage à respecter les attendus de l'option Anglais Européen résumés dans le tableau ci-dessus.

Signature de la Famille :

Signature de l'élève :